

CORRIGÉ DU TEST THÉORIQUE

LA RÈGLE DU TEMPS DE TIR

NOM : -----

POINTS : -----

- 1. Entre-deux initial. A5 (sauteur) touche et dévie le ballon vers A12 qui le touche et le dévie vers le panier défendu par l'équipe B. Le ballon touche l'anneau, après quoi il est touché successivement par A5, B12 et B7 avant de sortir par la ligne latérale de la zone arrière de l'équipe A. L'arbitre siffle la sortie et donne la balle pour la rentrée à l'équipe A. L'équipe A disposera de 24 secondes pour tenter un tir au panier.**

V – F

La réponse est correcte. Aucune équipe n'a contrôlé le ballon. La première possession de ballon d'une rencontre est toujours de 24 secondes. Art. 50.1

- 2. A5 tente un tir au panier. Le ballon reste coincé entre le panier et le panneau; il reste 6 secondes de possession pour l'équipe A. En vertu de l'alternance, la possession revient à l'équipe A. Elle disposera de 14 secondes pour tenter un tir au panier.**

V – F

Le ballon coincé dans le support ne constitue pas un tir. L'équipe A gardera le temps restant de possession : 6 secondes. Interprétations 12.9 et 29/50.42

- 3. A5 tente un tir au panier. Le ballon touche l'anneau. Par la suite, B6 joue le ballon du pied, l'arbitre sanctionne la violation et donne la balle pour la remise en jeu ... à l'équipe A. L'équipe A récupère le ballon pour une période de 14 secondes de temps de tir.**

V – F

L'arbitre a sifflé une violation, mais toucher le ballon avec le pied ne signifie pas le contrôler. Le premier contrôle après le tir revient à l'équipe qui le possédait avant que le ballon touche l'anneau : 14 secondes. Art. 29.2.1

- 4. A5 tente un tir au panier. Le ballon touche l'anneau. Par la suite, B6 prend le ballon et part en dribble de manière irrégulière. L'arbitre sanctionne la violation de marcher et donne la balle pour la remise en jeu ... à l'équipe A. L'équipe A récupère le ballon pour une période de 24 secondes de temps de tir.**

V – F

Quand une équipe récupère le contrôle de ballon de l'adversaire, elle aura toujours 24 secondes de temps de tir. Art. 29.1.1

- 5. L'équipe A encaisse un panier. L'équipe B effectue un pressing en zone arrière de l'équipe A. Après 7 secondes, B7 touche le ballon. Celui-ci dévié, touche l'anneau de l'équipe A. L'équipe A récupère le ballon pour une nouvelle période de 24 secondes de temps de tir.**

V – F

Pour que le temps de tir soit interrompu, il est nécessaire que le ballon contrôlé touche l'anneau de l'équipe adverse. Art. 29.2.3

- 6. A5 tente un tir au panier. Le ballon est touché par B5 et sort latéralement dans la zone arrière de l'équipe A. L'équipe A récupère le ballon pour une période de 24 secondes de temps de tir.**

V – F

L'équipe A récupère le premier contrôle de ballon après le tir : possession donc de 14 secondes. L'élément spatial (zone arrière/zone avant) n'entre pas en ligne de compte pour l'application de la règle des 14 secondes, mais la notion de premier contrôle de ballon. Interprétation 29/50.36

- 7. A5 tente un tir au panier. Le ballon touche l'anneau, puis il est touché par B5 et sort latéralement dans la zone arrière de l'équipe A. L'équipe A récupère le ballon pour une période de 14 secondes de possession. En effectuant la remise en jeu, le joueur B5 commet une violation de ..., sanctionnée par l'arbitre. L'équipe A continuera à disposer de 14 secondes de temps de tir.**

V – F

La décision est erronée. La violation du défenseur intervient après le premier contrôle et est effectuée en zone arrière. La règle générale est d'application : temps de tir de 24 secondes. Art. 29.2.1

- 8. Il reste 15 secondes avant la fin de la rencontre et l'équipe A mène d'un point. Elle effectue une rentrée latérale avec 4 secondes de temps de tir. A5 effectue la rentrée et le ballon touche directement l'anneau, après quoi il est contrôlé par A7. L'opérateur du temps de tir remet le chrono de temps de tir à 14 secondes.**

V – F

Décision erronée. Pour que le temps de tir soit considéré comme terminé, il est nécessaire qu'un ballon vivant à l'intérieur du terrain et contrôlé par une équipe touche l'anneau adverse. Art. 50.5.2

- 9. Dernier lancer-franc pour A4. Le ballon est en l'air quand l'arbitre sanctionne une double violation d'A7 et B7. Le tir n'est pas transformé. En vertu de l'alternance, la rentrée doit être effectuée par l'équipe A, qui disposera de 24 secondes de temps de tir.**

V – F

Il s'agit du premier contrôle après possession de l'équipe A; il sera toujours question de remettre le ballon avec 14 secondes de possession. Art. 50.5.2

- 10. Lors d'une remise en jeu de la ligne latérale, le chrono de la rencontre et le chrono du temps de tir doivent être déclenchés au même moment : quand le ballon est contrôlé**

sur le terrain de jeu par un joueur de l'équipe effectuant la remise en jeu.

V – F

Déclaration erronée. Lors des rentrées, les deux chronos (du match et du temps de tir) sont déclenchés en même temps, dès qu'un joueur, de n'importe quelle équipe, touche le ballon à l'intérieur du terrain de jeu. Art. 50.1.2

- 11. A5 tente un tir au panier. Le ballon pénètre dans le panier. A ce moment, l'arbitre sanctionne d'une faute le défenseur B5, 2^{ème} faute d'équipe. L'arbitre donne la balle pour la remise en jeu ... à l'équipe A avec 24 secondes de temps de tir.**

V – F

Quand la faute est sifflée aucune équipe ne contrôle le ballon : 14 secondes de possession. Cela aurait été différent si le ballon avait déjà été entre les mains d'un joueur B pour effectuer la remise en jeu de la ligne de fond ; alors là, en effet, on aurait dû donner une possession de 24 secondes. Interprétation 29/50.40

- 12. 30 secondes avant la fin de la rencontre. A12 dribble dans sa zone avant. Le ballon est dévié par B5 vers la zone arrière de l'équipe A. A ce moment, B6 commet une faute sur A6, 3^{ème} faute d'équipe. Il reste 8 secondes de temps de tir. L'équipe A demande un TM. La remise en jeu s'effectuera de la ligne de remise en jeu, en zone avant de l'équipe A, avec 14 secondes de temps de tir.**

V – F

Oui, quand une équipe demande un TM pour aller en zone avant, après y avoir déjà été dans la même phase, cette équipe ira en zone avant avec le temps de tir restant, majoré par la règle générale : Faute/violation commise en-dessous de 14 secondes avant la fin de la possession vaut 14 secondes. Interprétation 29/50.52

- 13. 58 secondes avant la fin de la rencontre. A5 dribble dans sa zone arrière, il reste 19 secondes de temps de tir. B7 commet une faute sur A7, 2^{ème} faute d'équipe. L'équipe A**

demande un TM. La remise en jeu s'effectuera de la ligne de remise en jeu, en zone avant de l'équipe A, avec 19 secondes de temps de tir.

V – F

Même principe que dans le cas §12. On va de l'avant avec le temps restant. Interprétation 29/50.50

- 14. L'équipe A joue le ballon dans sa zone avant. Il reste 7 secondes à jouer dans la période et 3 secondes de temps de tir. B12 donne un coup de pied dans le ballon et l'arbitre sanctionne la violation. Le ballon est donné pour une remise en jeu à l'équipe A. Le chrono de la rencontre et celui de temps de tir vont démarrer dès que ballon sera touché par un joueur sur le terrain de jeu (le chrono de temps de tir affichera 14 secondes).**

V – F

Solution erronée. Le chrono de temps de tir doit être éteint, car l'équipe aura le contrôle pour les 7 secondes restantes de la période. Art. 50.6 et déclaration dans les interprétations 29/50.45

- 15. Lors du dernier lancer-franc d'A5, B7 commet une violation d'interférence quand le ballon est encore en trajectoire ascendante. L'arbitre sanctionne d'une faute technique B7. Après l'administration de la sanction, l'équipe A disposera de 24 secondes de temps de tir.**

V - F

Toutes les possessions de ballon qui suivent une faute T, U ou D donnent lieu à une possession de 24 secondes. Interprétation 29/50.20

- 16. 19 secondes avant la fin de la rencontre. A1 dribble le ballon quand l'arbitre sanctionne d'une FT le coach de l'équipe B. Après le tir libre réussi, le coach A demande un**

TM. L'équipe A effectuera la remise en jeu à la ligne de remise en jeu en zone avant et le chrono de temps de jeu indiquera 14 secondes de temps de tir.

V - F

Toutes les possessions de ballon qui suivent une faute T, U ou D donnent lieu à une possession de 24 secondes. Interprétation 29/50.20

17. A1 tente un tir au panier. Le chrono de temps de tir indique 18 secondes. Quand le ballon est en l'air, avant de toucher l'anneau, l'arbitre sanctionne une faute de B5 sur A8, deuxième faute d'équipe.

a. Le tir est réussi : l'arbitre décide d'accorder le panier et donne le ballon à l'équipe B pour une remise en jeu de la ligne de fond.

V - F

L'arbitre doit accorder le panier et donner le ballon à l'équipe A pour une nouvelle remise en jeu avec 18 secondes de possession. Interprétation 29/50.27

b. Le tir n'est pas réussi : l'arbitre donne le ballon à l'équipe A pour une remise en jeu de l'endroit le plus proche où la faute a été commise avec 14 secondes de temps de tir.

V - F

Le nouveau contrôle est établi à 18 secondes en accord avec la déclaration 29/50.27 des interprétations.

18. A1 tente un tir au panier. Quand le ballon est en l'air, le signal de temps de tir retentit, après quoi l'arbitre sanctionne une faute de B5 sur A8, deuxième faute d'équipe. Le tir est réussi : l'arbitre accorde le panier et donne le ballon pour une remise en jeu à l'équipe A de l'endroit le plus proche où la faute a été commise avec 24 secondes de temps de tir.

V – F

La remise en jeu s'effectuera avec seulement 14 secondes de possession. Interprétation 29/50.29

- 19. 58 secondes avant la fin de la rencontre. A7 dans sa zone arrière est victime d'une faute de B7, à 19 secondes de temps de tir. Le coach A demande un TM. L'équipe A effectuera la remise en jeu de la ligne de remise en jeu en zone avant avec une possession de temps de tir de 19 secondes.**

V – F

On effectuera la remise en jeu en zone avant avec le temps dont on avait droit. Interprétation 29/50.50

- 20. 30 secondes avant la fin de la rencontre. A2 dribble le ballon en zone avant; B10 dévie le ballon vers la zone arrière de l'équipe A où il est repris par A8. Il est alors victime d'une FP de B8, 2^{ème} faute d'équipe; il reste 8 secondes de possession du temps de tir. L'équipe A sollicite TM. Le jeu reprendra par une remise en jeu de la ligne de remise en jeu en zone avant de l'équipe A. Celle-ci disposera de 8 secondes de possession du temps de tir.**

V – F

Solution erronée. L'équipe A disposera de 14 secondes, identiquement à ce qu'elle aurait eu droit si la faute avait été commise en zone avant. Interprétation 29/50.52

Jambes, octobre 2015